

## TRIBUNAL DE TIZI-OUZOU

# Peine capitale pour treize terroristes en fuite dont le fils de Ali Benhadj

**Contrôle renforcé à l'entrée de la cour de Tizi-Ouzou dans la matinée d'hier. Motif de cette effervescence inhabituelle, la présence de l'ex-numéro deux du FIS dissous, Ali Benhadj, venu assister au procès de son fils, Abdelkabar, appelé à comparaître en compagnie d'un groupe de terroristes activant au sein de la katibat El Farouk, une phalange qui active à Tizi-Ouzou et dans les maquis situés à la périphérie sud-ouest.**

Près d'une quinzaine de terroristes sont concernés par ce procès auquel étaient présents deux accusés, Saâdi Abdelhakim et C. Youcef qui comparaissaient en tant que prévenus libres. Appartenance à groupe terroriste armé, détention d'armes de guerre, attaque à main armée, assassinat volontaire avec prémédita-

tion, enlèvement et extorsion de fonds sont les principaux chefs d'accusation retenus contre les mis en cause, soupçonnés d'être impliqués dans les plus spectaculaires des actions terroristes que la région de Tizi-Ouzou a vécues depuis 2007.

Parmi celles-ci, on citera l'attentat perpétré contre l'actuel wali de Tizi-Ouzou, au

mois de novembre 2007, l'attentat au mois de mars de la même année contre une patrouille de la Gendarmerie nationale qui se soldera par la mort de 6 gendarmes, le rapt effectué à la périphérie de Tizi-Ouzou d'un ingénieur égyptien en télécommunication, dans le courant de la même année 2007, attentat contre des gardes communaux de Tadmaït.

Des faits retenus par l'accusation sur la base des aveux faits aux enquêteurs et au juge d'instruction par le nommé Saâdi Abdelhakim, sur lesquels il reviendra au motif que les enquêteurs lui ont extorqué ces informa-

tions par l'usage de la torture. Il se montrera évasif, se contredisant quelquefois devant la présidente du tribunal qui le pressera de questions pour reconstituer son parcours de terroriste et sa vie et son quotidien de terroriste dans les maquis de Tizi-Ouzou.

Natif d'El-Harrach, le mis en cause dit avoir rejoint les maquis, en 2006, suite à l'influence et à l'insistance d'un certain Abdellah, un terroriste repentini qui «m'a promis beaucoup d'argent en contrepartie de mon engagement au sein des groupes terroristes», dira-t-il à la juge qu'il tentera de convaincre

qu'il a été affecté au maquis à des tâches domestiques (cuisine, corvée de bois et d'eau...), ajoutant qu'il n'a participé à aucun de ces attentats.

A la question de savoir s'il connaît les terroristes avec lesquels il était au maquis et ceux qui sont impliqués dans les attentats, il dira les connaître seulement de réputation ou par leur nom de guerre.

Il se montrera évasif et se contredira même sur les circonstances de sa blessure et de son arrestation par les services de sécurité. «Ils m'ont tiré dessus alors que je m'apprêtais à me rendre»,

dira-t-il. Le procureur a requis contre lui et son co-accusé, C. Youcef, que ses avocats ont présenté comme victime d'une erreur sur la personne, car confondu avec un terroriste toujours en activité, la peine de prison à perpétuité. Après délibération, le tribunal prononcera l'acquittement pour C. Youcef et dix ans de prison ferme contre Saâdi Abdelhakim.

La peine capitale a été prononcée par contumace à l'encontre de 13 autres mis en cause, dont le fils de Ali Benhadj, et qui sont toujours en fuite.

S. A. M.

## NEDJMA CÉLÈBRE LA JOURNÉE INTERNATIONALE

### DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

#### Des personnalités des médias honorées

En célébrant pour la 4<sup>e</sup> année consécutive la Journée internationale de la liberté de la presse, Nedjma a organisé dans la soirée du lundi 4 mai 2009 à l'hôtel Sheraton, Club-des-Pins, une cérémonie de remise des prix aux gagnants de la 3<sup>e</sup> édition 2009 de son concours annuel dédié aux technologies de l'information et de la communication «Media Star». Ce concours destiné aux journalistes algériens de la presse écrite et audiovisuelle est le premier du genre à être initié par un opérateur de téléphonie en Algérie. «Media Star» a été institué par Nedjma depuis 2007 pour favoriser l'émergence d'une presse professionnelle spécialisée dans le domaine des nouvelles technologies de communication. Ce concours fait partie d'une série d'actions mises en place par Nedjma au profit des journalistes algériens, parmi lesquelles la création d'un club de presse doté d'un programme de formations assurées par des experts en télécommunications. Pour cette 3<sup>e</sup> édition, le concours a été ouvert à d'autres spécialités comme la photographie de presse, la caricature et les sites web spécialisés. Il récompense les meilleurs travaux journalistiques diffusés entre le 3 mai 2008 et le 2 avril 2009, évalués par un jury indépendant composé de personnalités connues dans le monde des médias et de la communication. Ce challenge a connu un grand engouement auprès des journalistes de la presse écrite et audiovisuelle avec le dépôt de plus d'une soixantaine de candidatures de différents médias algériens des secteurs public et privé. La cérémonie de remise des prix fut également l'occasion d'honorer plusieurs personnalités du monde des médias qui ont marqué la profession par leur engagement et leur passion du métier et à qui Nedjma a tenu à rendre un hommage appuyé.

## ENVIRONNEMENT, TOURISME ET TERRITOIRE

### Le citoyen au cœur du plan de développement 2010-2014

Une rencontre, présidée par monsieur Chérif Rahmani, ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme, s'est tenue le 5 mai 2009 à l'hôtel El-Aurassi. Elle a regroupé les présidents d'Assemblées populaires communales des neuf wilayas du Sud (Ghardaïa, Ouargla, El Oued, Biskra, Adrar, Tindouf, Béchar, Tamanrasset et Illizi), les responsables centraux du ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme et les cadres concernés de l'administration locale. Cette quatrième rencontre s'inscrit dans le cycle de réunions arrêté par le département ministériel afin de renouveler la vision et le programme de l'environnement, du tourisme et du territoire au titre du plan quinquennal 2010-2014 et de décliner les actions et les programmes opérationnels en relation avec la mise en œuvre de la modernisation du système budgétaire initié par le ministère des Finances. Les riches débats qui ont suivi les présentations et les exposés méthodologiques tenus en ateliers, ont permis d'arrêter une nouvelle démarche opérationnelle qui reste le cœur de l'action des collectivités locales adaptée au contexte du prochain plan quinquennal 2010-2014 et des politiques du territoire, de l'environnement et du tourisme toutes dédiées au bien-être du citoyen.

## DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES LAITIÈRE ET AVICOLE

# La production, la productivité et l'organisation en suspens

**Le développement des filières laitière et avicole ressemble à une équation à n inconnues : comment produire sans avoir besoin d'importer encore de la poudre de lait ou autres intrants agricoles ? Comment améliorer une productivité déficitaire et comment organiser ces filières ? La question de la régulation se pose.**

**Chérif Bennaceur –  
Alger (Le Soir)-**

A l'occasion de la 9<sup>e</sup> édition du Salon international de la production et de la santé animale (Sipsa), qui se déroulera du 12 au 15 mai 2009 au Palais des expositions, aux Pins maritimes à Alger, deux forums, consacrés à la filière industrielle laitière et celle avicole, seront organisés.

L'occasion pour les professionnels de discuter de la situation de ces deux filières dans le contexte actuel où l'industrie agroalimentaire nationale perd 57% de son portefeuille. Abordée hier lors d'un point de presse animé sous l'égide de l'organisateur du salon, Filaha Innove, et la contribution de représentants des deux filières, c'est une situation mitigée, voire peu reluisante, malgré les potentialités et les mesures incitatives déployées.

Ainsi, concernant la filière laitière, le problème du déve-

loppement de la production de manière intégrée et intensifiée demeure patent et soumis aux exigences de rentabilité et de productivité, voire de la sécurisation.

Notamment en l'absence d'une politique suffisante de substitution à l'importation de la poudre de lait, même si la facture d'importation baisse et que des aides directes et indirectes assez conséquentes, quoique insuffisamment appréciées, sont accordées aux opérateurs (éleveurs, collecteurs de lait cru et transformateurs), et ce, en attendant le bilan du dispositif de soutien et de développement de cette filière que l'Office national interprofessionnel du lait (Onil) devrait présenter incessamment.

Quant à la filière avicole, elle est fragilisée par la restructuration et le démontage des structures ainsi que par l'exiguïté des exploitations, l'absence ou l'insuffisance de la régulation et la

vulnérabilité aux fluctuations des prix mondiaux des matières premières. Voire, cette filière n'est pas aidée quoiqu'elle pâtisse d'une faiblesse de productivité (une perte voisine de 40%), d'une taxation fiscale et douanière contraignante (17% de TVA pour les opérateurs avicoles versus les droits de douane et de TVA pour les importateurs de matières premières) et des pertes financières pour les producteurs.

En d'autres termes, les deux forums devraient débattre et tenter de résoudre ce qui ressemble à une équation à plusieurs inconnues : comment produire sans avoir besoin d'importer encore de la poudre de lait ou autres intrants agricoles ? comment améliorer une productivité déficitaire et comment organiser et sécuriser ces filières ? La question de la régulation se pose.

Cela dans la mesure où ces deux filières continuent à être tributaires des aléas mondiaux et pourraient aggraver leurs déficits au

regard des perturbations qui risquent d'affecter l'ensemencement dans les pays d'importation à l'horizon 2010. En signalant que la 9<sup>e</sup> édition du Sipsa est placée sous l'égide du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, et sous le signe de la «relance et l'innovation de l'économie des élevages ». Environ 248 exposants dont 73 nationaux et 181 étrangers (71 directs et 110 indirects), originaires d'une vingtaine de pays, devraient participer à cette manifestation.

En signalant que les éditions précédentes du Sipsa ont été couronnées par l'investissement depuis 2001 de plus de 30 sociétés internationales dans la production, la santé et la nutrition animale en Algérie et le lancement de partenariats solides.

Un signe, selon les organisateurs du Sipsa 2009, que l'Algérie reste un pays attractif pour les entreprises du secteur de l'agriculture.

C. B.

## Le général-major Ahmed Bousteïla en visite à Guelma

A la tête d'une importante délégation, le patron de la Gendarmerie nationale, le général-major Ahmed Bousteïla, s'est rendu, hier et avant-hier, à Guelma pour une visite d'inspection et de travail.

Lors de cette visite inattendue, Ahmed Bousteïla s'est rendu à la nouvelle brigade de la gendarmerie de la commune de Bendjerrah, distante de 5km de la ville de Guelma, et a inauguré les logements de la cité des Frères-Rahabi. Selon un responsable de la cellule de communication de la gendarmerie, «le plan de développement de ce corps de sécurité a pour objectif de combler les déficits et les retards accusés au cours de la précédente décennie, remettre à niveau les unités existantes et augmenter les capacités de formation des personnes».

«Ce plan comporte des projets structurant et modernisant les moyens et méthodes d'action dans notre corps, un plan national d'information et l'Institut national de criminologie et criminalistique», a-t-il affirmé.

A. Boudeffa

## DIRECTION DES TRANSPORTS

### DE LA WILAYA D'EI-TARF

# Un chef de service arrêté en flagrant délit de corruption

La police judiciaire (PJ) de la wilaya d'El-Tarf a procédé, hier, en fin de journée, à l'arrestation d'un fonctionnaire, chef de service à la Direction des transports de wilaya, en flagrant délit de corruption.

Cette arrestation a été rendue possible, selon les premiers éléments recueillis, suite à la souricière tendue par les membres de la PJ après la plainte émanant d'un transporteur privé auquel ledit chef de service a demandé un pot-de-vin de 50 000 dinars, en contrepartie de la délivrance du permis d'exploitation d'une ligne intercommunale.

Selon des sources fiables, l'indélicat fonctionnaire fait partie d'un réseau spécialisé dans le racket des transports.

Daoud Allam